

La société de consommation est en vogue ces jours-ci, et à mon avis cela a du bon. Le grand public canadien, sous l'influence de ce mouvement et des ses idéaux, en a assez des truquages et des promotions plus ou moins honnêtes qui sont maintenant partie intégrante de la publicité. Ici, je rappellerai que mon collègue, le député de Crowfoot (M. Horner), a déclaré que jusqu'à un certain point les consommateurs en sont responsables. Ils réclament du Kleenex de couleur, dans des boîtes en couleur, au lieu de Kleenex blanc. Ils veulent des centres commerciaux fermés pour ne pas être exposés aux intempéries. De ce fait, il leur faut dans une certaine mesure faire les frais de ces exigences. Les consommateurs exigent maintenant des emballages normalisés. Je crois savoir, monsieur l'Orateur, qu'il y aura bientôt jusqu'à 15,000 séries d'emballages différentes. J'ose croire que le public tient à avoir une vraie livre, une vraie orange, et une vraie boîte de flocons de maïs, non pas des flocons de maïs et de l'air ainsi qu'un sifflet quelconque ou une décalcomanie bonne à barbouiller le visage des enfants.

Le ministre de l'Agriculture dit que les coûts augmentent dans l'industrie de la transformation des aliments. J'espère qu'il ne fait pas allusion à certaines entreprises agricoles et plus précisément à l'industrie des grains de provende. Ses observations sont à mon avis d'ordre général. D'autres hausses de prix suivront par exemple l'augmentation des subventions demandée par les producteurs parce que le gouvernement a fait un gâchis du traitement préférentiel du Canada à la suite de l'expansion de la CEE. J'ai souvent abordé le sujet, monsieur l'Orateur, mais toujours sans réponse. Il faut préparer les gens, dit-il, à payer des prix plus réalistes pour l'alimentation. Peut-être s'imaginerait-il que nous devrions signaler au consommateur notre magnifique travail de ce côté. Qu'il aille donc dire cela aux gens qui consacrent actuellement 19 p. 100 de leur revenu à l'alimentation et une proportion de plus en plus grande du produit national brut aux dépenses de plus en plus considérables du gouvernement.

• (1530)

L'an dernier, monsieur l'Orateur, 38 p. 100 du produit national brut a été affecté aux taxes. Si le consommateur doit être préparé à payer les aliments plus cher, le gouvernement ferait mieux de donner l'exemple en réduisant les impôts. Pour ma part, monsieur l'Orateur, je dépenserais un dollar ou deux n'importe quand pour un bifteck dans l'aloyau plutôt que de les verser aux bureaucrates fédéraux. Mieux vaut une poule au pot dans chaque foyer que des dollars dans les sables mouvants, ou que l'argent des contribuables absorbé par les autorités fiscales.

Que l'on sache bien, monsieur l'Orateur, qu'à mes yeux les responsables de la cherté des denrées alimentaires, ce ne sont pas les agriculteurs, mais les conditionneurs, les concessionnaires et les cartels de vente au détail dans les chaînes d'alimentation. Statistique Canada m'informait il y a un jour ou deux que l'indice des prix à la consommation avait augmenté de 39 p. 100 depuis 12 ans tandis que les salaires dans l'industrie des viandes avaient augmenté de 71 p. 100. Le revenu des agriculteurs continue de diminuer cependant. Les prix payés aux agriculteurs pour les produits agricoles n'ont monté que de 13 p. 100 depuis 1967, tandis que l'indice général des prix de gros a augmenté de 22 p. 100.

Nous parlons de solutions, monsieur l'Orateur; elles ne sont pas faciles à trouver, je l'avoue, notamment lorsqu'il s'agit de préserver notre régime de libre entreprise. Mais le moment est venu de songer aux droits du plus grand

Denrées alimentaires—Comité

nombre tout aussi bien qu'à ceux du petit nombre. Le gouvernement ne saurait maintenant regagner la faveur de l'Ouest du pays en envoyant le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) proclamer, de l'Ontario à Halifax, son repentir de dernière heure et sa découverte de l'agriculteur de l'Ouest. Il est déjà condamné, à cause de son arrogance et de son ineptie.

Je crois qu'on devrait modifier les dispositions du bill C-180 pour retirer le pouvoir qu'a le gouverneur en conseil d'exempter certains produits afin que ceux-ci ne tombent pas sous le coup de la loi et de transmettre ce pouvoir au seul Parlement. Cette diminution des pouvoirs du Parlement, et ces pouvoirs quasi-présidentiels qu'assume le cabinet constituent une des orientations les plus inquiétantes dans la société canadienne. Monsieur l'Orateur, je reviendrai sur cette question un autre jour. Rendons au Parlement ses pouvoirs. Peut-être sommes-nous des nullités, monsieur l'Orateur, mais je préfère que la décision soit rendue par 264 rien du tout que par 30 technocrates manières siégeant de l'autre côté de la Chambre.

N'oublions pas que le cultivateur est un consommateur comme les autres, qu'il doit acheter la plupart de sa nourriture et qu'il est autant touché que les autres par la hausse du prix des aliments, peut-être plus, car on sait que d'habitude la culture rapporte peu. Les familles de cultivateurs risquent plus que les autres de souffrir de déficience alimentaire. Elles versent une plus grande part de leurs revenus limités pour acheter les nécessités de la vie et d'habitude elles habitent loin des magasins d'escompte ou des grands magasins et, par conséquent, ont moins de choix.

Un autre point que je voudrais souligner dans le cadre de cette enquête sur les prix des aliments c'est l'expérience que j'ai faite en collaboration avec certains étudiants de l'université de l'Alberta. Nous avons fait une étude dans une quarantaine de magasins à Edmonton; il existe là des magasins à succursales qui monopolisent environ 60 p. 100 des ventes et presque tous les magasins. Nous avons constaté que les prix étaient toujours plus élevés dans ces magasins dans les zones où vivaient des personnes à faible revenu et des étudiants. Nous avons déduit que cette situation résultait du manque de mobilité chez ces gens. Monsieur l'Orateur, je crois donc qu'il faudrait avant tout qu'on normalise les prix dans tout le Canada.

Monsieur l'Orateur, comme je suis enrhumé, j'ai raccourci mes remarques. En outre, comme je l'ai dit plus tôt, je suis plutôt un idéaliste et je pense que nous devrions nous atteler à cette tâche aussi tôt que possible.

M. B. Keith Penner (Thunder Bay): Monsieur l'Orateur, la publication du dernier indice des prix de Statistique Canada a démontré qu'une stabilité raisonnable des prix, hautement souhaitable dans notre pays, n'a pas été réalisée, et de loin, certainement pas, en tous cas, dans tous les secteurs de l'économie. Le coût de la vie a augmenté de 5.1 p. 100 au cours de 1972, mais certains prix ont monté plus vite que d'autres.

Les Canadiens ont payé 8.6 p. 100 de plus pour se nourrir et 5 p. 100 de plus pour se loger. Par contraste, les marchandises durables qui nécessitent le plus de main-d'œuvre ne coûtent qu'un tout petit peu plus. Les cuisinières, les voitures, les aspirateurs, les réfrigérateurs, les postes de radio et de télévision ainsi que les meubles n'ont augmenté que de 0.6 p. 100. Je suis subjugué par ces chiffres, monsieur l'Orateur, car nous avons entendu si souvent dire que le coût élevé de la main-d'œuvre est